

## Un accouchement difficile

par Julie Huguet

**S**i tout va bien, une école québécoise de cinéma verra enfin le jour à l'automne 1991. C'est ce que le président du Conseil d'administration provisoire, Fernand Dansereau, réalisateur et scénariste, a annoncé le 26 septembre dernier, lors d'un déjeuner-causerie qui rassemblait les membres de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision.

La réalisation prochaine de l'Institut national de l'image et du son (INIS), dépend du soutien financier de l'industrie cinématographique et des ministères des Affaires culturelles et des Communications du Québec, ainsi que de l'appui du ministère des Communications du Canada. Sans la participation officielle de ces deux paliers gouvernementaux et du secteur privé, l'INIS, qui représente une entreprise d'envergure considérable, le budget de fonctionnement est évalué à 4 782 851 \$, pourrait hélas ne jamais se concrétiser.

Le projet de l'INIS germe dans l'esprit de ses promoteurs actuels depuis bientôt huit ans. Il a fallu qu'un nombre considérable de personnes, issues du milieu cinématographique, chérissent chacune l'idée d'une école pour que trois dossiers, celui de l'Institut du cinéma québécois, celui du Conservatoire d'art cinématographique et celui de Lavalin, voient le jour sans qu'aucun ne reçoive pourtant l'approbation totale des gouvernements. C'est à la demande expresse de ces derniers que les initiateurs des différents projets ont dû se fusionner afin de parvenir à une entente susceptible de donner forme à cette fameuse idée d'école.

La composition du Conseil d'administration constitue, à cet égard, un véritable tour de force. Elle témoigne du désir commun de rassembler les forces

vives de l'industrie cinématographique. Fernand Dansereau préside le groupe, entouré des vice-présidents Claude Fournier (réalisateur), Serge Losique (directeur du Festival des films du monde) et François Macerola (ex-commissaire à l'Office national du film et producteur). Monique Champagne (scripte et réalisatrice) occupe le poste de secrétaire et Yvan Dubuc (réalisateur) celui de secrétaire-exécutif. La trésorerie est confiée à Mel Hoppenheim (Studios Panavision). Au chapitre des membres exécutifs siègent André Bureau (avocat et ex-président du C.R.T.C.), Jacques Bilodeau (P.M.T. Vidéo, filiale de Télé-Métropole), Denys Arcand (réalisateur), Danièle Cauchard (vice-présidente du Festival des films du monde), Pierre Curzi (comédien), Joan Pennefather (Commissaire à l'Office national du film), Yvon Trudel (réalisateur) et Rock Demers (producteur).

L'INIS, corporation indépendante et privée, à but non lucratif, se destine aux créateurs de cinéma et de la vidéo afin de leur offrir une formation pour les métiers de scénariste, de réalisateur et de producteur. Les organisateurs de cette école ont choisi de concentrer leurs activités au centre-ville de Montréal, à proximité des lieux où la vie culturelle est en pleine effervescence.

L'étude exhaustive des conditions de production québécoises actuelles ont permis aux promoteurs de l'INIS de formuler un plan d'action conçu en fonction de la mise sur pied de leur entreprise. L'avènement des nouvelles technologies, le développement croissant des moyens de diffusion et des structures de production ainsi que la mondialisation des marchés constituent un défi de taille pour l'industrie audiovisuelle québécoise.

Le premier objectif de l'INIS est de pouvoir répondre à ces changements par le biais d'une formation qui s'adresse non seulement à la relève mais aussi aux professionnels. L'apprentissage des nouvelles technologies doit aussi être synonyme de création et dans ce contexte de changement, il est indispensable d'obtenir le soutien technique de formation qui puisse préparer les nouveaux aspirants.

Pourtant l'INIS suscite la controverse depuis les premiers jours où l'on a fait état de sa possible création. À l'heure actuelle le Québec possède cinq universités et sept collèges, concentrés principalement dans la région montréalaise, qui dispensent des cours de cinéma. Chaque année des centaines de jeunes quittent les bancs d'écoles avec l'espoir d'obtenir un

*« L'INIS a choisi de se doter d'une infrastructure minimale. Le centre possèdera, en plus de ses locaux administratifs, des salles de cours adaptées à l'enseignement du cinéma et de la télévision, des salles de répétitions, des salles de réunions et un salon étudiant. Deux salles de montage film et trois salles de montage vidéo 'off line' ainsi qu'une salle avec parc informatique complèteront ses infrastructures. Mais l'INIS ne possèdera ni studio, ni plateau de tournage, ni appareillage lourd de post-production.*

*« L'INIS fera donc appel aux équipements techniques et aux studios existants pour assurer la formation. Cette utilisation des infrastructures techniques existantes découle de la volonté d'assurer une formation sur les mêmes équipements et dans les mêmes infrastructures que l'étudiant sera appelé à utiliser ultérieurement dans le cours de sa carrière professionnelle. Nous espérons que cette façon de faire favorisera en outre la rencontre des apprentis avec les meilleurs professionnels en exercice. »*

*(Rapport préliminaire de l'Institut national de l'image et du son, mai 1990, document de travail)*